



Charte Qualité – Cabinet médical d’ophtalmologie

Démarche qualité ISO 9001 - N.O.S.O

Notre cabinet est certifié ISO 9001. Nous sommes engagés dans une démarche qualité dont les objectifs sont la qualité de la prise en charge des patients et l’amélioration permanente. A ce titre, nous faisons de votre satisfaction notre priorité. Nos engagements sont résumés par ces 5 règles d’or.

Nos 5 règles d’or

①

Avoir une hygiène irréprochable

Votre médecin et ses assistants se désinfectent régulièrement les mains. Entre deux consultations, ils nettoient et stérilisent les surfaces et les ustensiles qui ont été en contact avec les patients.

②

Respecter la réglementation

Notre cabinet respecte scrupuleusement le Code de la Santé, en particulier, le secret médical, le droit à la santé pour tous, la transparence sur les tarifs et l’affichage des honoraires pratiqués. La protection des données personnelles ou encore l’accès du patient à son dossier.

③

Se former en permanence

Pour être à la pointe de sa spécialité, votre médecin se tient en permanence à jour sur les dernières évolutions théoriques et pratiques en ophtalmologie. Tout le personnel du cabinet bénéficie également d’un plan de formation pour améliorer ses compétences et vous apporter le meilleur service.

④

Disposer d’appareils médicaux performants

Nos appareils médicaux sont contrôlés régulièrement et nous effectuons des opérations de maintenance préventives et corrective pour garantir leur bon fonctionnement.

⑤

Etre à l’écoute du patient

Pour nous aider à poursuivre nos efforts de qualité nous réalisons régulièrement une enquête de satisfaction. N’oubliez pas de remplir le questionnaire mis à votre disposition. Vous pouvez également transmettre vos remarques directement au médecin ou au personnel du cabinet.